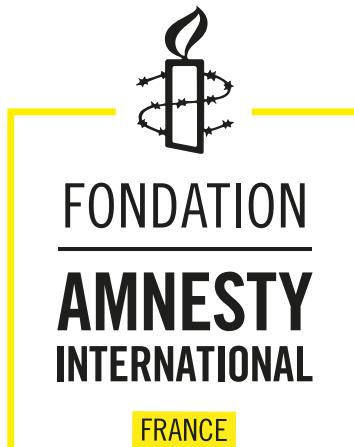


Sous l'égide de la  
Fondation Université de Paris

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021







Sous l'égide de la  
Fondation Université de Paris

Chers donatrices et donateurs, chers partenaires,

2021 a été une deuxième année particulière. La crise sanitaire liée à la Covid 19, qui s'est aussi accompagnée de difficultés économiques, a accéléré le besoin de liens humains et sociaux, et de solidarité.

Nous sommes donc invités à inventer de nouvelles formes d'intervention auprès des publics de tous âges et de toute nature, pour répondre à ces besoins.

L'éducation aux droits humains dont nous finançons des projets est une éducation SUR les droits humains, PAR et POUR les droits humains. Par des méthodes actives et participatives, elle suscite une prise de conscience et une compréhension des droits. Elle transmet les connaissances et les compétences pour respecter et défendre ses droits et ceux des autres. Elle est inclusive et s'adresse à tous les publics, de tout âge. L'éducation aux droits humains évolue et va encore évoluer pour être plus digitale et plus adaptée aux besoins d'aujourd'hui.

La Fondation et son équipe sont mobilisées pour que chacune et chacun, en France, ait accès à l'information, et puisse défendre ses droits ainsi que les droits de celles et ceux qui l'entourent.

Si la crise a exacerbé les vulnérabilités, elle a aussi accru le besoin d'action et d'accompagnement. C'est le rôle de la Fondation. Nous avons pu y répondre grâce à la générosité des donatrices et donateurs qui nous font confiance et que nous remercions chaleureusement. Ainsi, nous avons financé les programmes proposés par nos partenaires pour une approche innovante et efficace de la sensibilisation et d'éducation aux droits.

Le contexte nous donne aussi l'occasion d'apprendre et d'évoluer, de nous adapter tout en gardant le cap sur notre mission. C'est ainsi que nous avons organisé une rencontre virtuelle afin de créer du lien entre nos donatrices et donateurs et nos partenaires. Nous réitérerons cette approche en 2022.

Pour terminer, n'oubliions pas que la période que nous vivons renforce le besoin de toujours plus de solidarité, de créativité et d'esprit d'initiative. Chers donatrices et donateurs, chers partenaires, c'est avec vous que nous préparons le monde de demain, un monde respectueux de chacune et chacun d'entre nous.

C. Paponneau



**Claire Paponneau**  
Présidente de la Fondation Amnesty International France



Sous l'égide de la  
Fondation Université de Paris

# 1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

**La Fondation Amnesty International France finance des projets d'analyse, de recherche, de sensibilisation et de formation aux droits humains. Elle défend un monde dans lequel chacune et chacun a les mêmes droits, et les capacités à les exercer.**

La mission de la Fondation est de soutenir le développement de projets innovants en matière d'éducation et de défense des droits humains selon les priorités d'Amnesty International, et de contribuer à l'amélioration des pratiques militantes.

Créée fin 2016 sous l'égide de la Fondation Paris Diderot, la Fondation Amnesty International est désormais abritée par la Fondation Université de Paris, suite à la fusion des universités Paris Descartes et Paris Diderot en Université de Paris.

La Fondation vise à développer une culture des droits humains auprès de toutes et tous, que ce soit au sein de l'espace scolaire ou dans la société en général, notamment auprès de personnes en risque d'être atteintes dans leurs droits (personnes victimes de discrimination, demandeurs d'asile, réfugiés ...).

Elle initie donc régulièrement le financement de projets sélectionnés à partir d'appels à projets, présentés par des structures salariées, politiques et militantes de l'association Amnesty International France et par des associations ou structures extérieures en adhésion avec les valeurs de la Fondation. Les projets doivent présenter un caractère novateur en termes de méthodes, de supports ou de cibles.

## // Valeurs et principes

La Fondation Amnesty International France partage des valeurs communes avec sa fondation abritante, la Fondation Université de Paris. Elle se donne pour ambition de répondre de manière créative et innovante aux défis scientifiques, technologiques, économiques, sociaux et environnementaux d'aujourd'hui et de demain, en s'appuyant sur les forces vives et les pôles d'excellence de l'Université de Paris dans les domaines de la recherche, de la formation et de la pédagogie.

Ce partenariat permet d'accompagner et de soutenir des projets innovants dans le domaine de la formation, de l'éducation aux droits humains, et de l'amélioration des pratiques militantes par une réflexion prospective.





Lors d'une formation © Olivier Toussaint - Hans Lucas

La Fondation Amnesty International France est guidée par les principes de solidarité internationale, d'indépendance, de respect de l'universalité et de l'indivisibilité des droits humains, de responsabilité, de recherche d'efficience et d'actions en faveur de l'accès à l'information et à la formation pour tous.

## **// Gouvernance**

La Fondation est administrée par un Comité exécutif composé de sept membres. Au cours de l'année 2021, il s'est réuni sept fois de manière plénière.

### **Les membres du Comité exécutif sont :**

**// Présidente :** Claire Paponneau

**// Vice-Présidente :** Martine Monti

**// Administratrices et administrateurs :**

- Sylvie Brigot,
- Claudine Kaiser,
- Brigitte Molle,
- Gilles Pastriot,
- Lise Pélerin.

Les membres du Comité exécutif remercient Jean-Claude Boisson, administrateur sortant, pour son travail à leurs côtés.

Une représentante de la Fondation Université de Paris, Nathalie Valbrun-Millet, participe aux réunions du Comité et dispose d'une voix consultative.



À la rencontre du public © Clément Mahoudeau - Hans Lucas

# 2

## 5 ANS DE LA FONDATION

La Fondation Amnesty International France fête ses 5 ans.



**11**  
appels à projets



**28**  
projets financés



**783 200 €**  
consacrés à ces projets



**plus de 130 000**  
bénéficiaires des projets



**1 345**  
donatrices et donateurs



**150**  
supports d'éducation, de formation  
ou de sensibilisation développés

## QUELQUES EXEMPLES D'IMPACTS DES PROJETS SOUTENUS PAR LA FONDATION

### // Dire Non aux discours discriminatoires

par le service Éducation aux Droits Humains d'Amnesty International France : Former et accompagner des jeunes et des adultes afin qu'ils deviennent ambassadeurs et acteurs de la lutte contre les discours discriminatoires, en créant des supports pédagogiques et en animant des ateliers : 773 jeunes ou formateurs, 186 000 vues pour la vidéo, 180 personnes inscrites sur le groupe Facebook.

### // Cultivons les droits humains

par la compagnie théâtrale For Happy People & Co : Créer des spectacles vivants pour sensibiliser aux droits humains : 1854 personnes concernées dont 497 jeunes. Représentations autour des films et manifestes : 118 élèves impliqués et 500 spectateurs.

### // L'information pour tous

par le média Disclose : Démocratiser l'exercice du droit à l'information en France, via une plateforme numérique grand public : 6 350 guides du lanceur d'enquête distribués, 10 000 téléchargements, 850 inscrits au parcours, 3 000 inscriptions à la Newsletter.

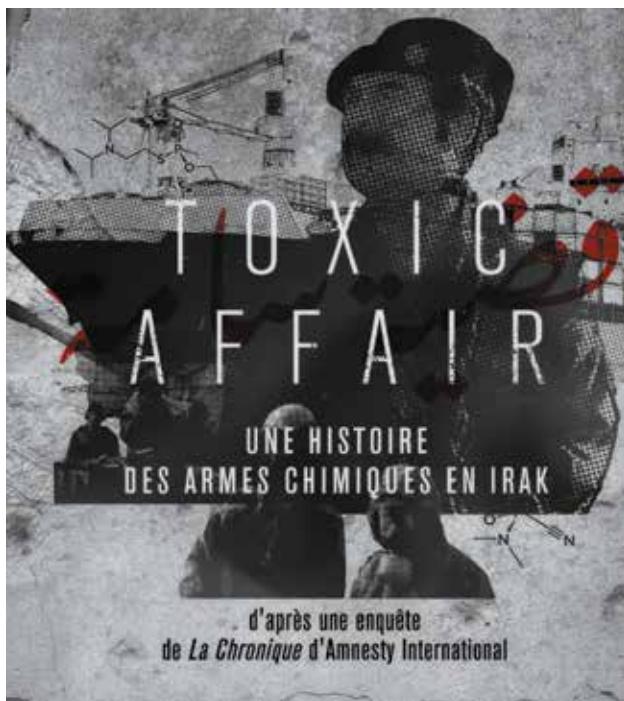
### // Ici c'est cool / Ne laissons pas la violence pourrir l'ambiance

par le pôle de coopération pour les Musiques actuelles en Pays de la Loire : Former et prévenir des comportements inappropriés (sexistes, racistes, homophobes) dans les lieux et événements festifs (festivals et lieux de concert) par la création de kits pédagogiques, d'ateliers d'informations : en 2021, 148 festivals et lieux partenaires étaient adhérents de la campagne, 350 personnes ont été formées ou sensibilisées lors des webinaires ou lors des formations en régions, soit plus de 1 000 personnes depuis le début de la campagne, 83 personnes parties prenantes lors de la première Journée de rencontre nationale, envoi de la newsletter à 1 160 contacts.

### // Mooc Rights, Sex and Education

par la Chaire UNESCO Santé Sexuelle et droits humains : Développer un cours en ligne gratuit, ouvert à toutes et tous, composé de 6 modules pour aborder l'éducation complète à la sexualité par le prisme des droits humains : 670 personnes ont suivi la première session en intégralité, 490 avec certification.

## TÉMOIGNAGES DE PORTEURS DE PROJETS



© Bootom's up pour AIF

### // ToxicAffair

par le service éditorial d'Amnesty International France : « Un projet 100% Fondation Amnesty International France ! Engagés sur Irak, destruction d'une nation », est une série documentaire de Jean-Pierre Canet dont le but était d'atteindre l'audience des plus jeunes sur un sujet complexe et potentiellement éloigné de leurs centres de préoccupation : l'utilisation d'armes chimiques par l'Irak de Saddam Hussein. Avec le soutien de la Fondation, nous avons pu imaginer, développer et mettre en ligne une plateforme digitale innovante en nous entourant de compétences externes. Un pari relevé grâce à la Fondation pour ce projet qui est pensé sur la durée. »

Pauline David, responsable éditorial - Amnesty International France.

### // Lutter contre les discours toxiques en ligne

par le service Éducation aux droits humains d'Amnesty International France :

« Le soutien de la Fondation Amnesty International France a rendu possible la mise en place d'un projet riche et complet, qui aura permis de faire rayonner l'Éducation aux droits humains à de multiples niveaux : auprès du public jeunes, des professionnels de l'animation et de l'éducation et des bénévoles et salariés d'Amnesty International France. »

Carmen Duarte, directrice du pôle Engagement et Éducation aux Droits Humains d'Amnesty International France.

### // Ici c'est cool / Ne laissons pas la violence pourrir l'ambiance

par le Pôle de coopération pour les Musiques actuelles en Pays de la Loire :

« En France, nous avons beaucoup de travail à faire pour rendre le milieu de la fête plus safe et inclusif pour toutes et tous, mais nous manquons d'outils. La plupart des organisateurs d'événements en sont conscients, ils veulent bien faire, mais ils manquent souvent de moyens et de formations spécifiques. La campagne « Ici c'est cool » permet d'avoir des outils à disposition pour visibiliser ces questions et engager tout un travail sur les festivals et les soirées. »

Alexandre Nieto, coordonnateur du dispositif « Fêtons plus, risquons moins » à Toulouse.

### // Croisons les regards

par Guiti News

« À l'issue des interventions, 88% des élèves affirment vouloir changer leur façon de s'informer. Voici quelques témoignages d'élèves issus des questionnaires de satisfaction qu'ils remplissent en fin d'atelier : « Grâce à l'intervention, je sais maintenant faire attention » ; « Je vais mieux analyser, car c'est important pour moi de m'informer clairement et correctement » ; « Je ferai plus attention au sens des phrases et des images ». Sur les apprentissages, ils répondent également mieux connaître le métier de journaliste et la distinction entre "migrant" et "réfugié". »

Alexandre Châtel, coordinateur de l'Éducation aux médias et journaliste à Guiti News.



Lors d'une intervention en classe © Guiti News

# 3

## PROJETS SOUTENUS, ACTIONS ET PERSPECTIVES

**Les projets d'éducation aux droits humains soutenus par la Fondation Amnesty International France visent à faire évoluer le regard et les pratiques en matière de discours discriminatoires, ou à développer une sensibilisation et une éducation aux droits humains par des méthodes innovantes.**

### // Processus de sélection des projets

Deux appels à projets ont été publiés en 2021 et 10 dossiers ont été déposés par des porteurs de projets.

La Fondation a choisi de financer sept nouveaux dossiers après approbation du Comité exécutif de la Fondation, suite aux travaux et analyses du Comité d'évaluation des projets.

Ce Comité examine les dossiers selon les critères retenus pour la sélection des projets :

- // le caractère innovant des méthodes, outils ou cibles,
- // la capacité à généraliser ou à reproduire le projet,
- // les caractéristiques des bénéficiaires et publics visés tant en taille qu'en diversité,
- // la capacité à évaluer le projet en termes quantitatifs et qualitatifs, en précisant les indicateurs pertinents pour chaque projet.

### // Bilan des projets

L'évaluation de l'impact des projets soutenus est une donnée fondamentale : la Fondation suit l'évolution des projets au fur et à mesure de leur réalisation, et a mis en place des réunions de bilans quantitatifs et qualitatifs avec les porteurs de projets, qui sont des moments d'échanges privilégiés.

Quatre réunions de bilan ont eu lieu au cours de l'année, sur des projets parvenus à leur terme :

**// Créer un outil d'aide à la défense des inculpés porteur de maladies psychiques** par l'Union nationale des familles et amis de personnes porteuses de maladies psychiques (**UNAFAM**),

**// Proposer une éducation complète à la sexualité** par le prisme des droits humains et des valeurs humanistes sous forme du **MOOC RIGHTS, SEX AND EDUCATION** - 2020 - 2021 par la chaire UNESCO Santé Sexuelle et droits humains associée à la chaire Unesco Éducation et santé,

**// Sensibiliser le grand public à la lutte contre les discriminations** grâce au spectacle vivant : **CULTIVONS LES DROITS HUMAINS**, projet porté par la compagnie For Happy People & Co,

**// TOXIC AFFAIR : développer une plateforme digitale** fondée sur le travail d'enquête concernant l'utilisation d'armes chimiques par l'Irak de Saddam Hussein, par Amnesty International France.

Vous trouverez des informations sur les projets déjà terminés sur la page [amnesty.fr/soutenir/fondation-amnesty-international-france](https://amnesty.fr/soutenir/fondation-amnesty-international-france), dans la rubrique Projets soutenus.

## 7 NOUVEAUX PROJETS SOUTENUS EN 2021

Grâce à la générosité de ses donatrices et donateurs, la Fondation Amnesty International France a pu valider le financement de sept projets nouveaux en 2021 pour un montant total de 220 000 €, afin de développer l'éducation aux droits humains en France et faire rayonner sa mission auprès du plus grand nombre.

### // Droit à l'information pour tous phase 2

par le média Disclose

**Financement : 50 000€**

Ce projet, qui a pour but de démocratiser l'exercice du droit à l'information en France, a démarré en 2020. Sa prolongation en 2021 a permis l'enrichissement du *Guide du lanceur d'enquête* par de nouvelles fiches techniques, le développement de la newsletter gratuite et de la plateforme numérique grand public, ainsi que la traduction en français du guide du droit à l'accès à l'information auprès des institutions européennes.

Durant la première phase, plus de 10 000 personnes ont téléchargé le guide en accès libre sur le site de Disclose, et 3 000 personnes se sont inscrites à la newsletter, qui propose des fiches hebdomadaires sur les outils et méthodes d'accès à l'information.



Visuel du Guide du lanceur d'enquête  
© Disclose

## // Une Éducation aux droits humains accessible aux personnes en situation de handicap

par le service Éducation aux droits humains d'Amnesty International France

**Financement : 50 000 €**

Par la mise en place d'activités novatrices, co-construites avec des personnes en situation de handicap, ce projet a pour objectif la création de ressources pédagogiques accessibles, diversifiées et inclusives. La production d'un guide et d'outils spécifiques, ainsi que les méthodes employées et les ressources produites pendant son déroulement, confèrent à ce projet une pérennité et la possibilité d'une démultiplication de la démarche.



© AIF

En faisant de l'éducation aux droits humains un levier de changement et d'action pour chaque citoyen et pour la collectivité, ce projet permettra de sensibiliser un nombre important de personnes en direct et indirect (entourage, amis, collègues...) estimé à plus de 15 000 personnes.

## // Mini collection de vidéos en partenariat avec Arte

par la Chaire UNESCO Santé Sexuelle & droits Humains

**Financement : 30 000 €**

Il s'agit d'une réalisation, en partenariat avec les productions Arte, de cinq épisodes au sein de l'émission "Gymnastique-La culture sans claquage", alliant pop-culture et interviews d'experts, autour de la thématique « éducation à la santé sexuelle et aux droits humains ». Ces vidéos ont pour but d'offrir une source pertinente et ludique d'informations en santé sexuelle, porteuses des valeurs liées aux droits humains, dans le but de faire évoluer les regards et lutter contre les discours discriminants dans le domaine de la santé sexuelle.



Vignette de la vidéo "la voix a-t-elle un genre" sur le site d'Arte - © Arte

La série en est à sa quatrième saison (avec entre 40 et 70 épisodes par saison). Elle est disponible sur le site internet d'Arte, sur la page YouTube de la chaîne, ainsi que sur les réseaux sociaux liés. De plus, certains épisodes sont diffusés à la télévision sur la chaîne Arte. Les épisodes soutenus par la Fondation sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.arte.tv/fr/videos/RC-021874/gymnastique/>

## // L'ethnologie au service de l'Éducation aux droits humains pour tou.te.s

par ethnoArt

**Financement : 25 000 €**

Ce projet, destiné à des élèves de primaire et de collège, à leurs parents et aux professionnels, propose d'utiliser l'ethnologie comme outil de lutte contre les discriminations et les inégalités.



© ethnoArt

À partir de leurs vécus, de leurs expériences, de la pratique de l'enquête de terrain, et également par des moyens d'expression artistique, les jeunes sont ainsi amenés à développer leur esprit critique et à déconstruire les stéréotypes. Les ressources ethnographiques sont produites et utilisées pour chaque classe.

Ce projet inclut également la création d'ethnoBox, mallettes pédagogiques destinées aux professionnels en contact avec les élèves de primaire et de collège, qui permettront ainsi une démultiplication des actions.

## // Croisons les regards phase 2

par Guiti News

**Financement : 20 000 €**

Ce projet d'éducation aux médias vise à sensibiliser les élèves de collège et de lycée, ainsi que les étudiants aux enjeux de la liberté d'expression et de la fabrique de l'information, via le prisme de la migration.



Intervention en classe - © Guitinews

Il met en place des ateliers, faisant intervenir des binômes de journalistes exilés et français dans les établissements et auprès d'associations étudiantes. Le guide pédagogique et les capsules vidéo déjà réalisés permettent à cette phase 2 de pérenniser le projet démarré en 2020, d'une part en réalisant au moins 25 ateliers, et d'autre part en développant des partenariats avec des organismes de formation.

## // Dessinons les droits humains

par Humacoop Amel France

**Financement : 15 000 €**

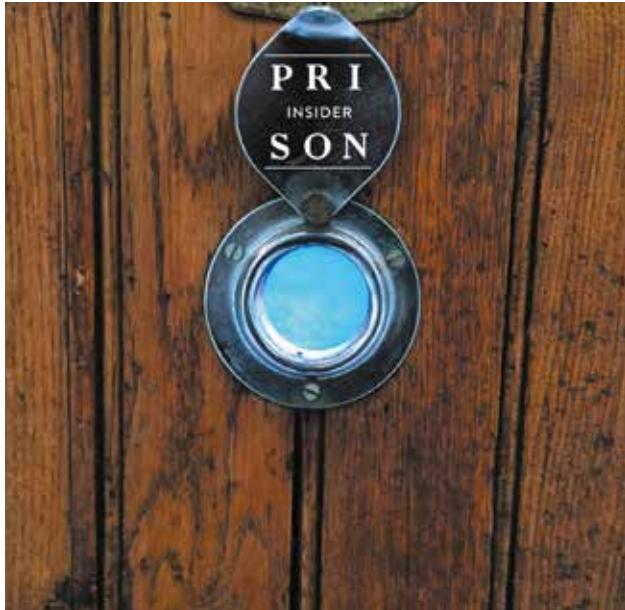
Par le dessin, la bande dessinée, le jeu, la vidéo... comme outils de sensibilisation, ce projet vise à faire prendre conscience aux jeunes de Grenoble et de ses environs (jeunes publics vulnérables, jeunes des Quartiers Prioritaires de la Ville de Grenoble, groupes scolaires et tout autre profil) de l'importance des droits humains, en les amenant à réfléchir aux notions d'hospitalité, de solidarité, d'intégration et de cohésion sociale, et ainsi participer au changement de leurs représentations de l'altérité et de l'étranger.



© Humacoop

Différents groupes de jeunes de 15 à 30 ans participeront ainsi à des ateliers artistiques, ludiques et participatifs, à visée informative et pédagogique.

Plusieurs associations, dont l'Antenne jeunes d'Amnesty



© Prison Insider

International Grenoble, sont parties prenantes du projet.

## // Agir sur les conditions de détention

par Prison Insider

**Financement : 30 000 €**

Prison Insider est une plateforme de production et de diffusion d'informations sur les prisons.

Par ce projet, Prison Insider développe des modules de formation et de sensibilisation sur les droits fondamentaux des personnes détenues. Elle met au service de l'éducation aux droits humains publications et expériences en matière de collecte et de diffusion d'informations sur les conditions de détention (fiches-pays, podcasts, vidéos...). Les formations visent en premier lieu les volontaires en service civique à Lyon et dans d'autres villes, qui se verront fournir les moyens d'agir pour devenir ensuite relais de cette information.

Le projet prévoit également de développer des activités de sensibilisation, sous forme d'interventions ponctuelles, à destination d'étudiants et du grand public.

## AUTRES RÉALISATIONS



Graffiti réalisé dans le cadre du projet "Graffer pour Amnesty International" porté par le groupe de Toulouse - © AIF

Malgré les difficultés rencontrées pour sa mise en place, nous avons pu organiser en avril 2021 une réunion de présentation du rapport annuel 2020, en visioconférence, devant plusieurs donatrices et donateurs. Les porteurs des projets [Slamnesty](#) et [Dire Non aux discours toxiques](#) ont présenté en direct les actions qu'ils avaient pu mener grâce à ce soutien. Les autres projets financés ont également été exposés. Cela a permis aux membres de la Fondation, ainsi qu'aux deux porteurs de projets présents, de répondre en direct aux questions posées.

En point final du projet « Manifeste, l'art de l'éloquence », porté par la compagnie de théâtre For Happy People, une installation performance s'est déroulée en septembre 2021 au Palais de la Porte Dorée, Musée National de l'Histoire de l'Immigration à Paris. Les manifestes, réalisés avec 4 lycées d'Île-de-France, dans lesquels les élèves ont mis en avant leurs visions du monde et leurs utopies, y ont été présentés. Le travail d'écriture a été mené avec un auteur, l'étape de mise en scène a été effectuée avec un comédien, pour donner lieu à la réalisation d'une vidéo par classe. Nous avons pu convier les donateurs de la région parisienne à assister à ces représentations.

## PERSPECTIVES

**La Fondation publiera 3 appels à projets en 2022.**

**Ces appels sont proposés au secteur associatif, aux services et structures militantes locales d'Amnesty International France, et au milieu éducatif.**

La Fondation a pour projet de mettre en place les « Rencontres de la Fondation » qui ont dû être reportées de 2021 à 2022. Organisées en visioconférences, ces réunions permettront de présenter les résultats et les impacts des activités mises en œuvre par les porteurs de projets bénéficiaires, et offriront un temps d'échange privilégié avec les donateurs qui rendent ces actions possibles.

# 4

## RAPPORT FINANCIER 2021

### La Fondation Amnesty International France vous rend des comptes.

L'année 2021 a été marquée par une forte augmentation des dépenses consacrées aux projets soutenus par la Fondation. La générosité des donatrices et donateurs a continué à progresser, témoignant de l'intérêt pour les projets innovants financés par la Fondation. Nous les remercions pour leur soutien, qui nous est indispensable pour la poursuite de notre action.

| Compte d'emploi des ressources (en euros)                         | 2020           | 2021           |
|---|----------------|----------------|
| Mission sociale en France   | 114 619        | 180 298        |
| dont versements projets   | 114 619        | 180 298        |
| dont coûts directs  | 0              | 0              |
| Frais de recherche de fonds                                       | 57 794         | 66 447         |
| Frais de fonctionnement   | 13 000         | 11 701         |
| <b>TOTAL EMPLOIS</b>  | <b>185 413</b> | <b>258 446</b> |
| Ressources privées issues de la recherche de fonds                | 240 740        | 261 092        |
| Autres ressources   | 0              | 0              |
| <b>TOTAL RESSOURCES</b>   | <b>240 740</b> | <b>261 092</b> |
| Reprise de provisions   | 0              | 0              |
| Report des ressources affectées non utilisées en début d'exercice | 373 290        | 428 617        |
| Total Produits  | 614 030        | 689 708        |
| Engagement à réaliser sur ressources affectées                    | 428 617        | 431 263        |
| Excédent  | 0              | 0              |
| Total Charges   | 614 030        | 689 708        |

#### Ressources

Après la nette progression observée en 2020 (+28% par rapport à l'année 2019), les ressources collectées auprès de nos donatrices et donateurs ont connu une nouvelle augmentation, de 8,4%. Grâce à leur fidélité et leur générosité, nous avons pu collecter 261 092 euros en 2021.

#### Emplois

Au cours de l'année 2021, les ressources collectées ont permis le financement de 10 projets dont 7 nouveaux, pour un montant total de 180 298 euros versés sur l'année. Ces dépenses de mission sociale sont en forte hausse (+57%), par rapport à celles de 2020. Elles ont représenté 70% du total des emplois.

Les dépenses consacrées à la recherche de fonds se sont élevées à 66 447 euros, soit 25,5% des emplois de l'année.

Avec un montant de 11 701 euros, la part des emplois consacrée aux frais de fonctionnement a été de 4,5%. Ils sont constitués des activités de gestion générale de

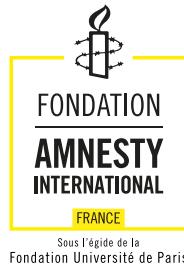
la Fondation et incluent les frais d'abri auprès de la Fondation Université de Paris. Par rapport à 2020, ces frais sont en légère baisse en valeur (- 1 300 euros) et en nette diminution en proportion (ils représentaient 7% en 2020). Cette évolution s'explique principalement par la forte progression des dépenses de mission sociale.

Avec un total d'engagements d'environ 200 000 euros, les activités des projets déjà validés, dans le cadre des appels à projets lancés régulièrement par la Fondation, et dont le versement interviendra l'année prochaine, pourront être financées par les fonds dédiés. Ces derniers s'élèvent à 431 263 euros à fin 2021, se situant au même niveau qu'à fin 2020. Ces fonds dédiés seront également utilisés pour financer les projets qui seront sélectionnés à la suite des prochains appels à projets.

En l'absence de risques ou litiges éventuels à couvrir, il n'est constitué aucune provision pour risques au 31 décembre 2021.

#### Au 31 décembre 2021

| Actif net (en euros) | Passif (en euros) |                                    |                |
|----------------------|-------------------|------------------------------------|----------------|
| Actif immobilisé     | 0                 | Fonds associatif et réserves       |                |
|                      |                   | Provisions pour risques et charges |                |
| Actif circulant      | 466 904           | Fonds dédiés                       | 431 263        |
|                      |                   | Dettes                             | 35 641         |
| <b>TOTAL ACTIF</b>   | <b>466 904</b>    | <b>TOTAL PASSIF</b>                | <b>466 904</b> |



**Grâce au soutien de toutes et tous, l'éducation aux droits humains devient une force puissante de changement et de progrès social pour nos sociétés.**

**Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui nous permettent d'agir !**

Toute l'équipe de la Fondation tient à remercier très chaleureusement l'ensemble des donatrices et donateurs qui, par leur soutien, rendent l'ensemble de nos actions possibles.

Grâce à leur précieux engagement aux côtés de la Fondation, nous pouvons agir pour faire de l'éducation aux droits humains, une réalité pour toutes et tous. Comme le disait Nelson Mandela, nous sommes convaincus que « l'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde » !

Depuis deux ans, nous traversons une crise sanitaire inédite qui renforce les inégalités et la vulnérabilité de nombreuses personnes. Nous sommes heureux, dans ce contexte difficile, d'avoir pu compter sur la générosité de plus de 477 donatrices et donateurs en 2021. Nous leur en sommes particulièrement reconnaissants. Avec eux et avec l'ensemble des porteurs de projets que nous soutenons, nous œuvrons pour remettre les droits humains au cœur de la conscience collective.

**Nous renforçons la construction d'une société plus libre, plus respectueuse des personnes et de leur environnement.**

**Continuons d'agir ensemble pour l'éducation aux droits humains !**

Pour toute question, vous pouvez contacter notre équipe dédiée à la relation donateurs :



**Audrey ROY**  
01 53 38 66 39  
aroy@amnesty.fr



**Anna Pozzetti**  
01 53 38 66 13  
apozzetti@amnesty.fr

[amnesty.fr/fondation](http://amnesty.fr/fondation)



## SOUTENEZ LA FONDATION AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE



Sous l'égide de la  
Fondation Université de Paris

**OUI** Je souhaite contribuer aux actions de la Fondation Amnesty International France.

**500 €**    **1 000 €**    **5 000 €**

**Montant libre : ..... €**

### Mes coordonnées :

M.    Mme    Autre

Nom .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal ..... Ville : .....

J'accepte de recevoir des informations de la Fondation Amnesty International France à l'adresse e-mail ci-dessous. Je reste libre de demander à tout moment la cessation de ces envois.

E-mail (en majuscules) : .....

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de :

**Fondation Amnesty International France**

Si vous êtes redevable de l'IFI, vous pourrez déduire de votre impôt 75 % de votre don à la Fondation Amnesty International France, dans la limite de 50 000 € par an. Si vous n'êtes pas redevable de l'IFI, votre don est déductible à 66 % de votre impôt sur le revenu. Nous vous ferons parvenir un reçu qui vous permettra de bénéficier de votre déduction fiscale.

Les données personnelles collectées sur ce formulaire sont traitées par l'association Amnesty International France (AIF), responsable du traitement, afin de vous envoyer des propositions d'engagement, qu'elles soient militantes ou financières, pour le traitement administratif de votre don et de votre reçu fiscal et pour répondre à vos demandes. Elles sont destinées au secrétariat administratif de la Fondation d'AIF et aux tiers mandatés par celle-ci. Conformément au Règlement européen général sur la protection des données du 27 avril 2016 et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition au traitement des données vous concernant, ainsi qu'un droit à la portabilité. Vous pouvez exercer ces droits en contactant la Fondation Amnesty International France – Secrétariat administratif – 76 bd de la Villette 75940 Paris Cedex 19 – 01 53 38 66 39 – fondation@amnesty.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL. Pour plus d'information sur le traitement de vos données personnelles, veuillez consulter notre politique de confidentialité sur <https://www.amnesty.fr/politique-de-confidentialite> et celle de notre fondation abritante : <https://fondation-uparis.org/politique-confidentialite/>.

**Bon à renvoyer sous enveloppe affranchie à :**

**Fondation Amnesty International France - Secrétariat administratif - 76 boulevard de la Villette - 75940 Paris Cedex 19**